



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

natation

Question écrite n° 79193

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le fonctionnement et l'organisation de la fédération française de natation (FFN). Dans son rapport relatif à la FFN, l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise, dans la perspective des JO de Rio en 2016, d'évaluer très régulièrement la pertinence de la stratégie définie et des actions mises en oeuvre par la FFN pour permettre une performance d'ensemble des nageuses et des nageurs de la natation course d'un niveau équivalent à celle enregistrée à Londres en 2012. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79193

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3367

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)